

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)
L'accréditation de la section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires
pour les seuls essais couverts par l'accréditation

N° RA17-0241

Valable 5 ans à compter du 26 juin 2017

Matériau présenté par : MITSUBISHI POLYESTER FILM GmbH
Kasteler Strasse 45
65203 WIESBADEN
ALLEMAGNE

Marque commerciale : 405 Alpolic/A2

Description sommaire :

Panneau sandwich constitué d'une âme à base de charges, de liant et de fibres de verre, revêtue par collage sur les deux faces d'un parement en tôle d'aluminium.

Le parement en tôle d'aluminium peut être revêtu sur une ou deux faces :

- d'une laque constituée d'un primaire d'épaisseur 7 µm, d'une couche fluoropolymère FEVE d'épaisseur 25 µm et d'une finition incolore d'épaisseur 20 µm.
- d'une finition anodisée.
- d'un primaire d'épaisseur 7 µm.

L'envers de la tôle d'aluminium est revêtu d'un primaire d'épaisseur 7 µm.

La tôle d'aluminium est revêtue sur les deux faces d'une couche de protection contre la corrosion avant application des peintures.

Epaisseur nominale totale : 4 mm.

Masse volumique nominale de l'âme minérale (avec liant) : 1890 kg/m³.

Epaisseur nominale des parements en tôle d'aluminium de 0,5 mm.

Masse surfacique nominale totale : 8,4 kg/m².

Coloris : divers.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement avec joint simulé
Détermination de la chaleur de combustion (PCS)

Classement : **MO** valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA17-0241 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 19 octobre 2017

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**

Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS